

COMITE DE PREVENTION DOPAGE PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°3 DU 25 AVRIL 2023

Présidence : Michel MARLE

Membres : Laurie FELIX (DG), Lucile GOVAERE, Jean GRACIA, Joël JOLLIT, Christine MANNEVY, Catherine NEGRE, Martine PREVOST, Jean-Paul RICHEZ, Jacques TUFFIERE

Référents : André BENHENNA (CEN), Chris CARDINAL (BRE), Martine CHORVOT (BFC), Jean-Luc DAGOUMEL (PCA), Michel HUERTAS (COR), Gérard LATERRASSE (OCC), Michel LETOQUEUX (N-A), Aline NORA-COLLARD (G-E), Xavier MORICEAU (P-L), Christine NUISSIER (I-F), Jean SALOME (H-F)

Excusés : Raymonde BELLEVEGUE, Émeline DUCHATEAU (REU), Marguerite DUPECHOT, Patrick GELLENS (DTN), Catherine GRACIA, Jean-Louis LAPORTE (NOR) Anne MARECHET (ARA)

1. Approbation du PV du 14 février 2023

Le PV de la réunion du 14 février 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention du Président du CPD

- Point sur la participation aux contrôles dopage de Paris 2024

Michel MARLE rappelle qu'il faut impérativement s'inscrire sur le site des volontaires de Paris 2024 et ce avant la date limite du 3 mai 2023.

Après les discussions que nous avons eues avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), il nous a été indiqué qu'une centaine de personnes pourraient être utilisées comme escortes sur le territoire mais pas forcément dans les épreuves d'athlétisme.

Il est aussi rappelé qu'aucun hébergement n'est prévu et que les frais de transport pour rejoindre Paris ne seront pas pris en charge. Pour les volontaires, le COJOP a prévu de leur fournir une tenue ainsi que le transport dans Paris et un repas par jour.

- Rappel du rôle des référents

Les référents régionaux ont pour mission essentielle d'intervenir dans les clubs sur la prévention dopage, d'organiser les formations et d'aider les Ligues et organisateurs dans la mise en place des contrôles.

Certains référents ont suivi avec succès la formation des éducateurs de l'AFLD, aussi il est recommandé que les autres référents non formés puissent s'inscrire dans les formations proposées par l'AFLD.

- Informations diverses

Le Président indique que nous avons reçu de l'AFLD une information de sa décision de ne plus travailler avec deux délégués à la suite de comportements inappropriés. Les membres du CPD prennent note de cette demande et décident de ne plus faire appel à ces deux personnes.

3. Intervention du Vice-président délégué Jean Gracia

- Colloque pour un sport sans dopage

Le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, le Comité National Olympique et Sportif Français et le Comité Paralympique Français ont organisé le 14 avril dernier le 22^{ème} Colloque pour un sport sans dopage.

Ce colloque était placé sous le sceau de la mobilisation générale pour que les actions de prévention et de suivi des sportifs aboutissent à un sport intègre. Plus de 200 acteurs impliqués dans la lutte et la prévention contre le dopage sportif ont participé à cette journée riche en échanges, débats et ateliers thématiques. L'objectif était d'éclairer le monde sportif et parasportif sur les enjeux d'une pratique sportive propre, en partant de leurs questionnements concrets. Souvent présents dans le quotidien des sportifs, les compléments alimentaires ont ainsi fait l'objet d'une grande table ronde, entre risques de dopage, équilibre nutritionnel et recherche de la performance.

- **Réunions avec l'AFLD**

Jean GRACIA informe les membres du CPD de la tenue de deux réunions avec des représentants de l'AFLD :

- Une première réunion avec Jean-Baptiste COMPERE du Département de l'éducation et de la prévention de l'AFLD et avec Emilien LEBRUN en charge de la lutte antidopage au Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cette réunion avait comme but d'échanger sur notre plan de prévention dopage validé par le Comité directeur en 2021.

Certaines difficultés sont rencontrées sur la participation des athlètes du groupe cible aux différentes actions de formations délivrées par l'AFLD. Depuis 2021, moins de 20% des athlètes du groupe cible (115 personnes) ont participé aux webinaires.

Il est vraiment important de sensibiliser ces athlètes et leurs entraîneurs sur l'importance de suivre ces formations.

Le deuxième point important concerne le rôle des éducateurs agréés par l'AFLD et celui des ambassadeurs I Run Clean. Un travail interne doit être mené afin de sensibiliser un maximum de personnes sur les risques du dopage.

À ce jour, neuf personnes ont obtenu l'agrément d'éducateur AFLD : André BENHENNA, Christine CARDINAL, Marguerite DUPECHOT, Laurie FELIX, Michel LETOQUEUX, Christine MANNEVY, Michel MARLE, Catherine NEGRE et Aline NORA COLLARD.

- Une deuxième réunion a été organisée entre une équipe de l'AFLD dirigée par Marilyn HESRI, Secrétaire Adjointe et du côté FFA avec le Président, le Vice-Président Délégué, la Directrice générale et le Directeur technique national.

Il s'agissait d'une première réunion dans le cadre d'un audit de l'AFLD et il a été convenu qu'un certain nombre de représentants de la FFA seront interrogés avant fin juin.

Tout comme cela a été précisé lors du 22^{ème} Colloque pour un sport sans dopage, il est essentiel que les fédérations mènent des actions de prévention et de suivi des sportifs en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques pour aboutir à des Jeux sans dopage pour le sport français.

- I Run Clean

Jean GRACIA explique les difficultés de fonctionnement rencontrées avec le prestataire norvégien. Une solution est à l'étude au sein de European Athletics afin de remplacer ce prestataire par un autre.

En cas de problème avec la plateforme I Run Clean, il est important de contacter Kévin LEGRAND (kevin.legrand@european-athletics.org) qui est en charge, au sein de European Athletics, des relations avec le prestataire.

4. Formation

a) Point sur la validation des diplômes de la filière antidopage 2023 (au 15 avril)

- Escortes antidopage (ADE) : 108
 - Délégués fédéraux (ADDF) : 4
 - Délégués experts (ADDN) : 2
- Soit au total pour ce 1^{er} trimestre 114 qualifications acquises

b) Bilan 2022 des formations sur la filière antidopage

Sexe	Escortes		Délégués fédéraux		Délégués experts		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Femmes	87	49 %	8	38 %	4	57 %	99	48 %
Hommes	90	51 %	13	62 %	3	43 %	106	52 %
Totaux	177		21		7		205	

c) Validation de qualifications de Délégués experts

- Raymonde BELLEVEGUE, licence : 1166123
Grille d'évaluation avec avis favorable fait le 25 février 2023 aux Championnats de France en salle U18-U20 à Lyon.
Certification enregistrée dans SI-FFA
- Agnès PIGERRE, licence : 303109
Grille d'évaluation avec avis favorable fait le 15 mars 2023 aux Championnats de France Cross-country à Carhaix
Certification enregistrée dans SI-FFA

➔ Le CPD **valide à l'unanimité** les qualifications de ces deux personnes

d) Pratiques exercées par des escortes au cours d'une simulation de contrôle antidopage sur une compétition

Cette pratique, par simulation, devra être demandée au référent régional qui organisera cet exercice de pratique avec la présence d'un Délégué expert nommé.

Cette simulation devra être enregistrée dans « un événement SI-FFA AFS » avec la copie du référentiel d'évaluation sur la pratique de l'escorte qui permettra de comptabiliser une action pratique demandée en prérequis pour la certification de la qualification de Délégué fédéral.

Mise en place par la DSI d'une liaison automatique qui doit comptabiliser ce prérequis.

En mars, deux ligues ont pratiqué cette simulation avec 14 demandes :

- Ligue ARA avec 12 demandes validées ;
- Ligue P-L avec 2 demandes validées.

e) Listing national des diplômés de l'antidopage depuis le 1^{er} janvier 2011 (suivant SI-FFA)

Le nombre de personnes enregistrées selon les niveaux : à la date du 1^{er} avril 2023 est de :

- Niveau 1 = 3 679 Escortes antidopage avec les qualifications CAD et ADE
- Niveau 2 = 580 Délégués fédéraux avec les qualifications CAD2 et ADDF
- Niveau 3 = 172 Délégués experts avec les qualifications CAD3 et ADDN
- Total = 4 431 personnes formées

➔ Il est demandé aux référents régionaux de vérifier le listing antidopage concernant leur ligue et **d'extraire les personnes décédées** et autres anomalies détectées. Faire un retour rapide au CPD après vérification.

f) Développement de la prévention dopage sur le domaine de l'encadrement sportif pour la formation aux diplômes fédéraux.

Seuls les diplômés d'entraîneurs experts de niveau 4 ont de la formation sur la prévention dopage, cela représente moins de 40 diplômés à la FFA.

Il faut développer la prévention dopage au programme de la formation des encadrants sportifs fédéraux de niveaux 2 et 3, initiateurs, éducateurs et entraîneurs.

(Outils : M166 Prévention dopage et certification I Run Clean)

g) Réévaluation des points attribués à la qualification des diplômes dans la filière antidopage pour le classement des clubs.

Niveaux	Fonctions	Code AD	Points actuels	Points souhaités
1	Escorte antidopage	CAD ou ADE	8	15
2	Délégué fédéral	CAD2 ou ADDF	15	21
3	Délégué expert	CAD3 ou ADDN	21	30

Cette demande a pour but de régulariser le nombre de points attribués par rapport à la valeur des fonctions dans les autres domaines.

➔ Il est demandé à la Commission Nationale de Développement des Clubs de bien vouloir intégrer cette demande dans les propositions à faire sur le classement des Clubs.

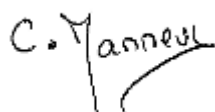
5. Tour de table

Michel HUERTAS fait remarquer que les délégués et les escortes sont membres du jury et doivent figurer sur la feuille de jury sur la piste comme dans le running.

De nombreuses prises de paroles ont été faites par les référents sur le manque de considération envers leur rôle et plus particulièrement envers les escortes dont parfois les frais de déplacements ne sont pas pris en charge.

Prochaines réunions

- mardi 30 mai 2023 de 14h à 16h à la FFA
- mardi 4 juillet 2023 (avec référents) de 18h à 19h30 en visio
- mardi 12 septembre 2023 de 14h à 16h à la FFA



Christine MANNEVY
Secrétaire de séance



Michel MARLE
Président CPD

Procédure de demande de pratique d'escorte par une simulation d'un contrôle antidopage en compétition

Pour faire suite à la demande faite au CPD du 14 février 2023 :

1) Les conditions de pratique de terrain en tant qu'Escorte pour acquérir un prérequis vers la certification d'une qualification de Délégué fédéral

Actuellement, la règle découle d'une seule proposition avec l'obligation d'une pratique sur un contrôle effectif en tant qu'Escorte avec la venue d'un préleveur lors d'une compétition.

Malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de contrôles réalisés pour satisfaire plusieurs dizaines de demandes en attente pour la certification de la qualification du Délégué fédéral.

Une nouvelle proposition de pratique est faite pour pallier cette longue attente des candidats qui dure pour certains depuis 3 ans.

2) Nouvelle proposition de la reconnaissance de pratique pour une escorte

Il conviendra :

- Soit d'avoir pratiqué lors d'un contrôle effectif en tant qu'escorte antidopage sur une compétition d'athlétisme en présence d'un préleveur de l'AFLD ;
- soit d'avoir réalisé une simulation de pratique en tant qu'escorte antidopage sur une compétition régionale qui sera préparée par le Référent ligue.

La validation est accordée selon une grille d'évaluation en présence d'un Délégué expert désigné.

La feuille de présence des escortes sur un contrôle effectif ou la grille d'évaluation pour une simulation de pratique d'escorte sera remplie et enregistrée dans SI-FFA AFS comme événement pour justifier cette pratique qui servira de prérequis pour la certification du diplôme de Délégué fédéral.

Cette pratique par simulation sera demandée au Référent régional qui organisera cet exercice pratique et nommera la présence d'un Délégué expert pour encadrer celle-ci.

Faire une copie du référentiel d'évaluation à envoyer au Référent national de la filière antidopage de l'OFA avec inscription sur celle-ci du N° d'événement dans SI-FFA Afs et à envoyer à l'adresse : jtuffiere@gmail.com

Celle-ci servira pour la certification du diplôme de Délégué fédéral lors du Jury mensuel de l'OFA.

(Création février 2023)

Annexe

REFERENTIEL D'EVALUATION SUR LA PRATIQUE D'UNE ESCORTE PAR SIMULATION D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE EN COMPETITION

Suite à non-présence de préleveur de l'AFLD sur une compétition de niveau régional, une simulation de pratique sera exercée par l'Escorte : elle sera encadrée et évaluée par un Délégué(e) expert antidopage.

Session : 20..

Nom : Prénom : N° licence :

Spécialité : Escorte antidopage (Epreuve pratique exercée en compétition)

Date et lieu :
Compétition :

Les différents éléments constituant l'épreuve pratique, le délégué expert vérifie que l'escorte :		Oui	Non
1	Assure sa fonction en pratique		
	<ul style="list-style-type: none"> Il/Elle assure sa fonction en pratique dans le respect des prérogatives du Code antidopage de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) Il/Elle participe au briefing des Escortes et Délégués fait par le Délégué expert qui simule la pratique d'un contrôle : Il/elle est du même sexe que l'athlète à contrôler Il/Elle suit les consignes de la notification des athlètes Il/Elle fait preuve d'écoute et d'empathie envers tous les interlocuteurs Il/elle connaît les vices de forme dans la procédure 		
2	Avant et pendant le contrôle		
	<ul style="list-style-type: none"> Prend contact avec le Délégué dès son arrivée sur la compétition Doit être identifiable en portant la tenue de l'organisateur et/ou un badge spécifique escorte antidopage. Notifie l'athlète et exige un justificatif d'identité de celui-ci au contrôle Enregistre l'heure de fin de notification au PV et remet feuillet prévu à l'athlète Accompagne en permanence l'athlète notifié jusqu'à la fin du contrôle Respect des obligations de l'athlète après la notification (podium, presse.) Fait enregistrer l'heure d'arrivée au poste contrôle sur le PV par le délégué Vérifie que seul l'athlète et son accompagnateur entrent dans la salle d'attente Surveille le comportement des athlètes dans la salle d'attente et la mise à disposition de boissons non-alcoolisées en quantité suffisante. Accompagne l'athlète sur une zone limitée de récupération hors salle d'attente Surveille les cas particuliers (densité et quantité d'urine - athlète mineur) Visualisation de la miction urinaire si préleveur de sexe opposé à l'athlète... 		
	Après le contrôle		
	<ul style="list-style-type: none"> Demander au Préleveur si nécessaire la signature du PV S'assure que rien ne traîne dans les locaux (documents ou boissons...) 		
	La validation de la pratique devra être de 70% des actions demandées		

Dans le **cadre de cette épreuve pratique l'évaluateur Délégué expert propose :**

Validé

Ajourné

REMARQUES SUR L'ÉVALUATION (obligatoires en cas de non acquis) :

Evaluateur Délégué expert

Nom : Prénom : N° licence : Signature

Référent régional

Nom : Prénom : N° licence : Signature

Observations du Référent régional :

Retour au Référent national avec le N° d'événement dans SI-FFA Afs :

Adresse : jtuffiere@gmail.com